

Bien le bonjour à tous et à toutes

J'espère que vous allez bien les uns et les autres et que vous vivez, disons pas trop mal, ce temps particulier. Ma pensée va plus particulièrement aux personnes qui vivent seules chez elles, en maisons de retraite ou en établissements spécialisés et qui, en ces jours, sont privées de visites. Je pense aux malades en hôpitaux... Ma pensée va aux personnes dont le métier est de soigner ou de maintenir les services de première nécessité (beaucoup de professions, quand on fait le compte !). Exercer un métier, c'est bien sûr faire rentrer une paie à la maison mais, ne l'oublions jamais, c'est aussi apporter son service à la société. En langage chrétien, l'exercice d'un métier est une façon d'aimer son prochain. Et aimer, dit l'Evangile, ne va pas sans prendre de risques, sans donner de soi, donner de sa vie. J'ai de l'admiration pour ceux et celles qui tiennent courageusement leur poste... et souvent plus qu'en temps "normal". Dans mon quartier rural, on ne les applaudit pas à 20 heures tous les soirs, mais le cœur y est et la prière d'action de grâce !

Quelques infos : Avec le début du déconfinement, va revenir, la possibilité de célébrer dans les églises. Selon le journal LA CROIX, nos évêques ont fait des propositions mais ce sera le gouvernement qui décidera de la date et des modalités (masques, distances entre les personnes...). Il semble que l'on va vers un nombre limité de participants et, à ce sujet, on parle d'un nombre en fonction de la capacité de chaque église (ex : pas plus de 30 personnes pour une église de 90 places; pas plus de 100 personnes pour une église de 300 places). Dans l'Argonne, ceci sera facilement jouable pour les messes (ordinaires) des dimanches. Par contre ce sera beaucoup moins "gérable" pour des cérémonies "extraordinaires", baptêmes, communions, mariages. D'une part, se posera la question de l'importance de l'assemblée. D'autre part, ces cérémonies se prolongent (et c'est tout à fait légitime) par un repas familial... Comment imaginer un repas de communion ou de noce en tenant les distances réglementaires... ? Pour les obsèques, si elles étaient de nouveau possibles dans les églises, il faudrait, parfois, accepter de faire la cérémonie dans une plus grande église que celle de son village... (si on prévoit une assemblée importante).

Toutes ces considérations sur le "redémarrage" ne sont qu'hypothèses. Attendons les consignes gouvernementales et celles de nos évêques. Mais, nous voyons bien que, tant que le virus est là, rien n'est simple. Si on entend, "*Cérémonies possibles dans nos églises*" n'en concluons pas trop vite "*OK, ma douce, on peut se marier le 19 juillet !*". Pas si sûr que ce soit possible car il y a beaucoup de paramètres à prendre en compte... Et même chose pour les communions et autres cérémonies

Humour : Le mieux, ce serait que cette "*vacherie*" de virus crève du soleil et de la sécheresse... Au moins ce temps sec aurait un vrai bon côté positif ! Sinon cette sécheresse va être comme une autre plaie... (d'Egypte)

Demain dimanche, je célèbre la messe à 11 h en communion avec vous et ceux qui seront devant et avec la messe télévisée. L'Evangile est celui des *Pèlerins d'Emmaüs* : un très beau récit. Sur le chemin de nos vies, le Christ ressuscité se donne à découvrir...

Bien cordialement

Abbé Robert HESSE